

BANQUE  
**PALATINE**



Vos ambitions sont les nôtres.

BANQUE DES ENTREPRISES • BANQUE DU PATRIMOINE

# Conditions et tarifs appliqués aux Professionnels

à compter du 1<sup>er</sup> août 2009

ENTRÉE EN RELATION  
GESTION DES FLUX  
FINANCEMENTS

GESTION DE TRÉSORERIE  
INTERNATIONAL  
INGÉNIERIE SOCIALE

CONDITIONS TARIFAIRES



Ce document indique les conditions et tarifs applicables aux principales opérations de la clientèle des Artisans, Commerçants, Professions Libérales et Entrepreneurs. Il n'est pas exhaustif et peut être modifié à tout moment.

Les montants sont indiqués hors taxe, sauf indication contraire.

Les frais et droits, notamment de timbres, perçus au profit de l'autorité publique sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de variation en fonction de l'évolution des textes législatifs et réglementaires en vigueur. Pour toute demande, réclamation ou recours concernant les conditions et leur application, nous vous invitons à prendre contact avec votre interlocuteur habituel à la Banque Palatine.

Votre Conseiller se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

---

## Sommaire

---

### Le fonctionnement du compte

- I 4 L'arrêté et la gestion de compte
- I 5 Les services courants
- I 5 Les incidents de fonctionnement

### La banque au quotidien

- I 7 Les opérations d'encaissement (au crédit)
- I 7 Les opérations de paiement (au débit)
- I 9 Les opérations de portefeuille

### La banque à distance

- I 11 La Banque électronique
- I 11 L'équipement monétique

### Les financements

- I 12 Les services liés aux dossiers de financement
- I 12 Le crédit-Bail
- I 12 La gestion du poste client
- I 12 Les garanties reçues et données

### Les opérations internationales

- I 13 Les opérations de change
- I 13 Les transferts et ordres de paiement

### Les opérations sur titres et valeurs mobilières

- I 16 Les droits de garde
- I 16 Le passage d'ordre
- I 17 Les autres services

### Les expertises

- I 18 L'ingénierie sociale

### Vos Agences Palatine

- I 19

# Le fonctionnement du Compte

## L'arrêté et la gestion de compte

Les comptes font l'objet d'un arrêté trimestriel au 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année.

A l'occasion de cet arrêté, les agios perçus sont composés de la commission sur le plus fort découvert, des intérêts débiteurs et éventuellement, d'une pénalité de dépassement.

### ▶ LE FONCTIONNEMENT DE COMPTE

- Ouverture de compte Gratuit
- Frais de renouvellement annuel de dossier administratif, juridique, comptable 200,00 €  
(+ récupération des frais engagés) (à partir de)

### ▶ L'ARRÊTÉ DE COMPTE

- Intérêts débiteurs
  - Ils sont calculés selon la formule suivante :  
[somme de tous les soldes débiteurs en valeur **X** leur durée en jours **X** taux d'intérêt conventionnel] / 360.
  - En l'absence de découvert autorisé ou formalisé, les intérêts débiteurs sont calculés sur la base du taux maximum réglementaire publié tous les trimestres au journal officiel.
- Commission sur le plus fort découvert  
Commission mensuelle calculée sur le plus fort découvert de chaque mois et perçue en fin de trimestre
  - taux applicable sur le plus fort découvert. 0,06 %
- Pénalité de dépassement  
Commission mensuelle calculée sur la partie des débits comprise entre le montant du découvert autorisé et le plus fort découvert mensuel enregistré.
  - taux appliqué par mois. 1,15 %

## TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG)

Le TEG est un taux annuel proportionnel à un taux journalier, calculé selon les formules suivantes :

- **Le taux journalier** = [intérêts + commission sur le plus fort découvert X 100] /  
[somme de tous les soldes débiteurs en valeur X leur durée en jours]
- **Le TEG** = [taux journalier X durée de l'année civile en jours]

## ▶ LA GESTION DE COMPTE

■ Commission de mouvement de compte	0,06 %
• minimum par périodicité d'arrêté	15,00 €
■ Commission fixe de tenue de compte (tarif trimestriel)	15,88 €
■ Commission de tenue de compte sans mouvement (tarif trimestriel)	46,87 €
■ Commission pour fusion de comptes	
• par arrêté entrepreneur individuel	23,00 € / trimestre
■ Commission de mise en place et de renouvellement de forfaitisation de conditions	137,95 € / an

## Les services courants

### ▶ LE RELEVÉ DE COMPTE

Ces commissions sont perçues trimestriellement, frais d'envoi inclus

■ Support papier	
• mensuel	gratuit
• décadaire	8,00 €
• journalier	51,80 €
■ Extrait de compte à la demande ou au guichet	4,60 €

### ▶ LES COURRIERS

■ Domiciliation du courrier à l'agence (tarif annuel)	100,46 €
■ Changement d'adresse non signalé entraînant un retour de courrier	10,00 €

### ▶ LES RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

#### *La fourniture de renseignements*

■ Renseignements commerciaux (+ frais engagés)	25,00 €
■ Lettre d'attestation ou de recommandation	31,77 €
■ Information des commissaires aux comptes (audit)	157,00 €

#### *La recherche de documents*

■ Simple (minimum)	15,24 €
■ Complexe (minimum)	92,00 €
■ Photocopie (par pièce)	0,50 €

### ▶ LE COFFRE-FORT

■ Location de coffre-fort	
• selon volume, à partir de	72,00 €

## Les incidents de fonctionnement

### ▶ LE COMPTE

■ Commission d'intervention sur des écritures de mises en attente de paiement entraînant un dépassement d'autorisation	
• maximum 3 opérations par jour	6,69 €
• maximum 21 opérations par mois	140,49 €

■ Lettre de relance pour compte débiteur	22,00 €
■ Frais par saisie attribution ou conservatoire	96,60 €
<b>▶ LES CHÈQUES</b>	
■ Forfait <sup>(1)</sup> par chèque rejeté pour défaut de provision <sup>(2)</sup>	
• chèque inférieur ou égal à 50 €	25,08 €
• chèque supérieur à 50 €	41,80 €
■ Frais d'opposition sur un ou plusieurs chèque(s) par l'émetteur	
• par chèque	25,08 €
• si plusieurs chèques	28,00 €
■ Mainlevée d'opposition	
• par mainlevée	16,00 €
■ Commission pour rejet de chèque, sur décision judiciaire, chèque perdu ou volé, compte en opposition	
• par chèque	6,00 €
■ Encaissé et retourné impayé (sauf motif « sans provision »)	
• par chèque	16,00 €
■ Lettre d'information préalable pour chèque sans provision	12,00 €
■ Frais pour chèque présenté suite à une interdiction bancaire (interne ou externe)	
• par chèque	25,08 €
<b>▶ LES CARTES BANCAIRES</b>	
■ Frais d'opposition carte par le porteur (perte ou vol CB)	35,00 €
■ Frais d'opposition carte par la banque (usage abusif)	85,00 €
■ Commission de capture de carte	40,00 €
<b>▶ LES PRÉLÈVEMENTS ET TIP</b>	
■ Opposition	13,00 €
■ Frais pour impayé	12,00 €
■ Rejet d'un avis de prélèvement ou d'un TIP sans provision	
• inférieur ou égal à 20 €	100 % du montant
• supérieur à 20 €	20,00 €
<b>▶ LES EFFETS</b>	
■ Effet impayé (commission perçue à la même date que le débit de l'effet impayé)	
• par effet (+ coût du protêt éventuel)	20,00 €
• recouvrement direct d'effet non dématérialisé, par effet (+ récupération des frais engagés)	25,00 €
■ Impayé sur effet non dématérialisé	25,00 €

<sup>(1)</sup> Ces forfaits comprennent les frais de dossier, de chèque impayé, de lettre d'injonction, d'envoi en AR, de la déclaration BDF, des frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire, de mainlevée de l'interdiction bancaire, de blocage de provision pour régularisation, de délivrance du certificat de non-paiement.

<sup>(2)</sup> Le rejet d'un chèque présenté au paiement à plusieurs reprises dans les 30 jours qui suivent le premier rejet constitue un incident de paiement unique.

---

# La Banque au Quotidien

---

## Les opérations d'encaissement (au crédit)

### ▶ LES ESPÈCES

- Versement d'espèces gratuit
- Commission de manipulation de billets en nombre
  - en euro 5,00 €
  - en devise (tarification par devise) 2,5 % et 5,00 €

### ▶ LES CHÈQUES

- Remise de chèques gratuit
- Avis de sort 19,13 €

### ▶ LES VIREMENTS

- Crédit du client gratuit

### ▶ LES AVIS DE PRÉLÈVEMENTS

- Internet
  - par remise 2,00 €
  - par avis de prélèvement 0,33 €
- Télétransmission
  - par remise 2,00 €
  - par avis de prélèvement « ordinaire » 0,33 €
  - par avis de prélèvement « accéléré » 0,55 €
- Sur liste navette
  - mise en place de la liste 30,00 €
  - par remise 11,00 €
  - par avis de prélèvement « ordinaire » 1,10 €
- Prélèvement permanent
  - par avis de prélèvement 1,00 €

## Les opérations de paiement (au débit)

### ▶ LES ESPÈCES

- Retrait d'espèces gratuit

### ▶ LES CHÈQUES ET LES CHÉQUIERS

#### *Les chèques*

- Commission de restitution d'image chèque ou photocopie de chèque 10,00 €
- Copie d'une remise de chèque 10,00 €
  - copie de chèques inclus dans la remise (tarif par chèque supplémentaire) 0,50 €
- Frais d'émission d'un chèque de banque (tarification par chèque) 16,00 €
- Chèque non conforme (non signé, non daté...) 16,00 €

#### *Les chéquiers*

- Délivrance de chéquier au guichet gratuit

■ Frais d'envoi de chéquier (en recommandé uniquement)	frais de poste
■ Frais de destruction	10,00 €
<b>▶ LES CARTES BANCAIRES (NON SOUMIS À LA TVA)</b>	
<i>Les cartes (cotisation annuelle)</i>	
■ Gamme Affaires	nous consulter
■ Gamme VISA à usage professionnel	
• Carte Bleue Visa débit différé	48,00 €
• Carte Visa Premier débit différé	139,00 €
• refabrication de carte	20,00 €
• nouvelle communication de code	10,00 €
• commission de dépassement de plafond	30,00 €
• blocage de carte	62,70 €
■ Retraits aux distributeurs automatiques de billets en zone euro	gratuit
■ Paiements par carte en zone euro	gratuit
<b>▶ LES VIREMENTS</b>	
■ Internet	
• par virement	0,25 €
• par remise	2,00 €
■ Télétransmission	
• par virement	0,50 €
• par remise	10,00 €
• virement de trésorerie	15,00 €
■ Support papier	
• par virement ordinaire	3,74 €
• par virement de Gros Montant (VGM)	15,00 €
• frais sur virement permanent	0,90 €
• virement sur liste navette	
- mise en place de la liste	30,00 €
- par virement	2,50 €
- par liste	13,00 €
<b>▶ LES AVIS DE PRÉLÈVEMENT ET LES TIP</b>	
■ Mise en place autorisation	5,50 €
■ Paiement	gratuit
<b>▶ LES EFFETS DOMICILIÉS</b>	
■ Effet domicilié rejeté (par effet)	20,00 €
■ Absence d'avis de domiciliation (par effet)	16,00 €
■ Mise en suspens de domiciliation (par domiciliation)	20,00 €
■ Convention de paiement effets	gratuit
<b>▶ DIVERS</b>	
■ Relance	20,00 €
■ Frais de fax - courrier - télex - téléphone	8,00 €
■ Rééditions TA, attestations intérêts ou décompte crédit	15,00 €

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour l'ensemble des opérations de portefeuille (escompte, mobilisation de créances commerciales, loi Dailly, crédit de trésorerie, crédit moyen terme), les modalités techniques sont les suivantes :

- Les agios sont calculés sur la durée réelle entre la date de remise et celle de l'échéance (éventuellement reportée) en la majorant de deux jours de banque.
  - Agios minimum 5,50 € et/ou durée minimum 12 jours.
- Pour les billets financiers sur nos caisses: échéance non reportée; aucune commission n'est perçue.
- Le taux d'intérêt qui s'applique dans le calcul de l'escompte commercial ou financier est le taux d'escompte Palatine (Tes) majoré d'une commission d'encours maximum de 1 % et de la marge propre à chaque client. Le Tes est déterminé quotidiennement sur la base de chaque Euribor (ou Tibeur - taux interbancaire offert en euro) majoré d'une marge maximale de 0,50 % en fonction des conditions de marché. Il comprend une « commission d'endos » de 0,60 % qui reste acquise à la banque.
- Pour les effets et les MCNE d'une usance supérieure ou égale à trois mois ou en cas de dépassement de l'autorisation, une majoration d'un point du taux d'intérêt est appliquée.
- Pour les effets escomptés et les factures cédées dans le cadre de la loi « Dailly » non réglés à l'échéance et/ou impayés, (20 jours après la date d'échéance) une majoration du taux d'intérêt de trois points est appliquée.
- Majoration pour envoi à l'acceptation : 0,50 %
- Majoration pour prorogation : 0,50 %

### ► LES EFFETS DE COMMERCE (LCR/BOR)

#### *Les effets à l'encaissement et escompte*

■ Internet ou télétransmission	
• commission prise par effet	0,50 €
• par remise	6,00 €
■ Support papier	
• commission prise par effet	4,20 €
• par remise	9,66 €

#### *Les cessions de créances loi « Dailly »*

■ Convention Dailly	45,00 €
■ Cession escompte et/ou en garantie si suivi individuel des factures :	
• tarification par facture tout montant	12,00 €
■ Par remise	18,00 €
■ Notification de cession de créances	
• tarification par notification (+ forfait poste)	20,00 €
■ Commission de prorogation (par facture)	16,00 €
■ Impayé (par facture)	20,00 €
■ Modification (par facture)	16,00 €
■ Commission de restitution de cession (+ frais de poste)	24,00 €
■ Commission de mainlevée de notification	20,00 €

■ Marché public ou privé	
• commission d'enregistrement de marché public ou privé	25,00 €
• commission de modification de marché public ou privé	50,00 €
• commission d'annulation de marché public ou privé	50,00 €
<b><i>Les autres opérations</i></b>	
■ Effet envoyé à l'acceptation (par effet)	20,00 €
■ Effet modifié, prorogé (par effet)	16,00 €
■ Effet irrégulier, commission de rejet (par effet)	14,00 €
■ Demande d'avis de sort	
• tarification par effet (+ récupération des frais externes)	19,13 €
■ Effet réclamé (+ récupération des frais engagés)	
• en portefeuille (par effet)	14,00 €
• parti au recouvrement (par effet)	25,00 €
■ Envoi d'effet à l'huissier pour protêt	
• tarification par effet (+ récupération des frais externes)	25,00 €

---

# La Banque à distance

---

## La Banque Électronique

---

### ▶ L'AUDIOTEL

Serveur vocal de la Banque Palatine au 0 892 89 15 15

- Abonnement Gratuit
- Coût de la communication  
(coût moyen observé susceptible de variation selon l'opérateur) 0,34 € par minute

### ▶ PALATINE COMPTES : [www.palatine.fr](http://www.palatine.fr) > ESPACE CLIENT

Site internet de consultation et de gestion des comptes de votre entreprise

- Abonnement (tarification mensuelle prélevée par trimestre)
  - Palatine Comptes Consultation Gratuit
  - Palatine Comptes Entrepreneurs 12,00 €
  - Options disponibles selon abonnement nous consulter

### ▶ PALATINE BOURSE : [www.palatine.fr](http://www.palatine.fr) > ESPACE CLIENT

Site internet dédié à la consultation et la gestion de vos portefeuilles titres

- Abonnement (tarification mensuelle prélevée par trimestre) 2,00 €

## L'équipement monétique

### ▶ LA VENTE OU LOCATION DE TPE (TERMINAL DE PAIEMENT ELECTRONIQUE)

nous consulter

### ▶ LE SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE SP PLUS :

La solution e-commerce pour transformer votre site web en site marchand et gérer les paiements en ligne de vos clients

- Mise en place 500,00 €
- Abonnement mensuel (100 transactions incluses) 50,00 €
- Tarification des transactions de la 101<sup>ème</sup> à la 500<sup>ème</sup> 0,20 €
- Tarification des transactions au-delà de la 500<sup>ème</sup> 0,10 €
- Options SP Plus
  - Secret Plus : - par mois 15,00 €
    - par transaction 1,00 €
  - paiement en 2 ou 3 fois (par transaction) 0,15 €
  - cartes privatives (par transaction) 0,15 €
  - relevé quotidien électronique au format CSV (par mois) 20,00 €

# Les financements

## ▶ LES SERVICES LIÉS AUX DOSSIERS DE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENTS

- Frais de dossier de crédits et crédit-bail
  - coût sur le montant confirmé 0,50 %
  - minimum 500,00 €

## ▶ LE CRÉDIT-BAIL

- GCE Bail nous consulter
  - crédit-bail mobilier
  - location financière
  - LOA
- Cicobail nous consulter
  - crédit-bail immobilier
  - lease-back

## ▶ LA GESTION DU POSTE CLIENT

- Cession escompte dailly nous consulter
- Escompte créances commerciales nous consulter
- GCE Solutions Clients nous consulter
  - GCE Vision Clients : renseignement commercial et recouvrement
  - GCE Vision Garantie : assurance crédit
  - Facturea : affacturage

## ▶ LES GARANTIES REÇUES ET DONNÉES

### *Les garanties reçues France*

- Recueil de garanties : tarif en fonction de la garantie (+ récupération des frais engagés) nous consulter
- Frais d'acte de nantissement (+ récupération des frais engagés)
  - minimum (selon complexité) 154,00 €
- Commission de frais de mainlevée d'acte authentique ou sous-seing privé 228,67 €
- Information annuelle des garants 57,00 €

### *Les garanties données France*

- Cautions émises
  - frais d'acte standard (+ frais engagés) 60,00 €
  - frais d'acte non standard (+ frais engagés) (minimum) 150,00 €
  - commission proportionnelle
    - coût 2 %
    - minimum par mois 16,77 €
  - prorogation, avenant, mainlevées partielles (minimum) 40,00 €
- @Cautions
  - Le service de caution en ligne nous consulter

---

# Les opérations internationales

---

Aux conditions ci-dessous peuvent s'ajouter des frais de port, télécommunications et autres dépenses engagées par la banque, notamment celles résultant de l'intervention de nos correspondants étrangers. Les conditions relatives aux opérations internationales s'appliquent également aux comptes ouverts dans nos livres par des non-résidents pour leurs opérations en France.

## **Périmètre des zones géographiques**

**Espace Economique Européen (E.E.E.) :** Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

**Zone SEPA :** les 30 pays de l'Espace Economique Européen ainsi que la Suisse.

**Zone Transfrontalière :** les 30 pays de l'Espace Economique Européen ainsi que Bosnie, Croatie, Macédoine, Monténégro, Serbie.

**Hors zone transfrontalière :** les autres pays.

## Les opérations de change

### ▶ LA COMMISSION DE CHANGE

Cette commission s'applique à toute opération d'achat ou de vente de devises.

Tarification dégressive.

■ Facturation minimum	20,25 €
■ Jusqu'à 100 000 €	1/2 ‰
■ De 100 000 € à 150 000 €	1/4 ‰
■ De 150 000 € à 600 000 €	1/8 ‰
■ Au-delà de 600 000 €	1/16 ‰

### ▶ LE CHANGE MANUEL

■ Achat ou vente de chèques de voyage	
• Coût par transaction	1,25 %
• Minimum	9,57 €
■ Achat ou vente de billets de banque	
• Coût	2,50 %
• Minimum	5,98 €

### ▶ DIVERS

■ Commission de mise en place de ligne de trésorerie change pour accédant direct	200 € / an
--	------------

## Les transferts et les ordres de paiement

### ▶ LE VIREMENT SEPA

• Virement libellé en euro émis vers les pays de la zone SEPA, quel que soit le montant	
■ Support papier	
• avec BIC et IBAN complet obligatoire (tarification par opération)	3,74 €

## ▶ LE VIREMENT TRANSFRONTALIER

- Virement libellé en euro émis vers les pays de la zone transfrontalière inférieur à 50 000 €
- Internet
  - par opération 0,25 €
- Télétransmission
  - par opération 0,50 €
  - par fichier 4,00 €
- Support papier
  - avec BIC et IBAN complet obligatoire (par opération) 3,74 €

## ▶ LE VIREMENT INTERNATIONAL

- Virement libellé en euro émis vers les pays de la zone transfrontalière supérieur à 50 000 €
- Virement libellé en euro émis vers les pays hors de la zone transfrontalière
- Virement émis en devise vers tout pays
- Internet (tarif dégressif) - Option disponible sur abonnement internet entreprise
  - minimum 10,00 €
  - jusqu'à 150 000 € 0,075 %
  - au-delà de 150 000 € 0,020 %
- Télétransmission
  - par opération 15,00 €
  - par fichier 4,00 €
- Support papier (tarif dégressif)
  - minimum 20,25 €
  - jusqu'à 100 000 € 1 ‰
  - de 100 000 € à 150 000 € 1/2 ‰
  - de 150 000 € à 600 000 € 1/4 ‰
  - au-delà de 600 000 € 1/8 ‰

## ▶ LE RAPATRIEMENT

- Zone SEPA gratuit
- Zone transfrontalière
  - jusqu'à 50 000 € gratuit
- Zone transfrontalière supérieur à 50 000 € et hors zone transfrontalière (tarif dégressif)
  - minimum 20,25 €
  - jusqu'à 100 000 € 1 ‰
  - de 100 000 € à 150 000 € 1/2 ‰
  - de 150 000 € à 600 000 € 1/4 ‰
  - au-delà de 600 000 € 1/8 ‰

## ▶ LES CARTES

### *Le Retrait*

- Zone transfrontalière gratuit
- Hors zone transfrontalière
  - retrait à un distributeur 3,00 €
  - retrait à un guichet bancaire 3,00 € + 0,33 %

### *Le Paiement*

Les paiements effectués en devise sont convertis en euro par le centre Visa aux conditions de change en vigueur le jour de l'opération.

- Zone transfrontalière gratuit
- Hors zone transfrontalière (commission de change, transfert et traitement) 2,30 %

## ► LES CHÈQUES

### *Le paiement de remises de l'étranger import (frais à la charge du tiré)*

#### *Chèques euro ou devises*

■ Commission de transfert (tarif dégressif + commission de change le cas échéant)	
• facturation minimum	20,25 €
• jusqu'à 100 000 €	1 ‰
• de 100 000 € à 150 000 €	1/2 ‰
• de 150 000 € à 600 000 €	1/4 ‰
• au-delà de 600 000 €	1/8 ‰

### *L'encaissement de remises sur l'étranger export*

#### *Chèques devises*

■ Commission d'encaissement (+ commission de change le cas échéant)	1,20 ‰
• minimum	20,00 €
• maximum	107,00 €

# Les Opérations sur Comptes Titres et Valeurs Mobilières

## Les Droits de Garde

Perçus tous les ans d'avance pour chaque Compte Titres en janvier sur la base de l'évaluation au 31/12 de l'année précédente.

- Commission proportionnelle 0,1939 % \*
- Minimum de facturation par compte 25,08 € \*
- Droit fixe par ligne pour les dépôts
  - en France 4,60 €
  - à l'étranger 10,87 €
- Titre émis par notre établissement dont OPCVM Palatine gratuit

## Le passage d'ordre

### ▶ LES OPÉRATIONS DE BOURSE

*L'ordre de bourse sur Euronext Paris-Bruxelles-Amsterdam (Courtage et négociation inclus)*

- Ordre exécuté
    - coût du montant brut 1,10 %
    - minimum par opération 17,00 €
  - Ordre non exécuté gratuit
  - Ordre exécuté via Palatine Bourse réduction de 25 %
- Ordres de bourse hors zone Euronext Paris-Bruxelles-Amsterdam nous consulter*

### ▶ LA SOUSCRIPTION / LE RACHAT D'OPCVM

- OPCVM 38,46 €
- Commission de règlement livraison 30,50 €

### ▶ LES OPÉRATIONS SUR TITRES

	France	Etranger
Encaissement de coupons	sans frais	7 % ad valorem 8,36 € minimum
Remboursement	sans frais	sans frais
Souscription marché primaire	sans frais	0,58 % ad valorem minimum de 33,44 € par opération
Souscription, réinvestissement, exercice	2 % ad valorem minimum de 7,62 € maximum de 76,22 €	4 % ad valorem minimum de 7,62 € maximum de 76,22 €

### ▶ LES AUTRES OPÉRATIONS SUR TITRES

*La France*

- Attribution, échange, répartition
  - Forfait par opération 15,00 €

\* Tarifs applicables au 1<sup>er</sup> novembre 2009.

■ OPA/OPE, autres opérations sur titres	
• par opération et/ou notice d'émission	20,90 €
■ Commission de règlement livraison	30,50 €
<b>▶ LES MOUVEMENTS DE TITRES (VALEURS MOBILIÈRES ET TCN)</b>	
■ Réception franco	sans frais
■ Transfert interne de titres	gratuit
■ Transfert compte titre vers un autre établissement	
• commission fixe (par portefeuille)	62,70 €
• frais par ligne	24,24 €
■ Domiciliation billets de trésorerie (par billet)	33,00 €

## Autres services

### ▶ LES AVIS ET ÉTATS

#### *Le Support Papier*

■ Envoi d'avis d'opéré titres	gratuit
■ Envoi de l'Imprimé Fiscal Unique Annuel	gratuit
■ Relevé titres semestriel au 30/06 et 31/12	gratuit
■ Relevé titres mensuel	46,00 € / an
■ Relevé titres trimestriel	16,72 € / an

#### *Le Swift*

■ Relevé titres mensuel	46,00 € / an
-------------------------	--------------

### ▶ DIVERS

■ Frais de recherche (minimum)	33,44 €
(pour les recherches importantes, facturation en fonction des démarches à accomplir, devis sur demande)	
■ Récupération d'impôt dans le cadre de conventions internationales	
• coût	7 % ad valorem
• minimum	33,44 €
■ Autres opérations	nous consulter

---

# Les expertises

---

La Banque Palatine a développé des expertises de haut niveau dans de nombreux domaines. N'hésitez pas à interroger votre interlocuteur habituel sur ces sujets.

## ► L'INGÉNIERIE SOCIALE

### *L'épargne salariale*

- Participation, intéressement
- Plan Epargne Entreprise (PEE)
- Actionnariat salarié

### *L'épargne retraite*

- Loi Madelin
- Articles 39 et 83
- Plan Epargne Retraite Collectif (PERCO)

### *Les Assurances et la Protection Sociale*

- Assurance Homme Clé, décès,...
- Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux
- Indemnités de fin de carrière
- Prévoyance et frais de santé
- Ticket CESU

---

# Vos agences Palatine

---

Votre agence se tient à votre disposition pour vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes. Retrouvez toutes les coordonnées sur notre site internet [www.palatine.fr](http://www.palatine.fr).

## Province

- **Agence Aix-en-Provence**  
1, avenue Victor Hugo  
13100 Aix-en-Provence  
Tél. : 04 42 91 62 80
- **Succursale Annecy**  
15, rue du Président Favre  
74000 Annecy  
Tél. : 04 50 33 03 50
- **Agence Antibes**  
38, avenue Robert Soleau  
06600 Antibes  
Tél. : 04 92 90 70 70
- **Succursale Avignon**  
3, rue de la Balance BP 222  
84010 Avignon Cedex  
Tél. : 04 90 14 41 00
- **Succursale Bordeaux**  
27, cours Georges Clémenceau  
33064 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 56 00 46 86
- **Agence Caen**  
4, rue Bailey  
14000 Caen  
Tél. : 02 31 53 18 00
- **Succursale Cannes \***  
125, rue d'Antibes  
06400 Cannes  
Tél. : 04 92 98 30 40
- **Agence Chamonix \***  
7, avenue du Mont Blanc  
74400 Chamonix  
Tél. : 04 50 53 86 40
- **Agence Dijon**  
20, boulevard de Brosses  
21000 Dijon  
Tél. : 03 80 50 82 30
- **Succursale Grenoble**  
2, cours Berriat  
38000 Grenoble  
Tél. : 04 76 86 52 80
- **Agence La Roche-sur-Yon**  
2, rue Benjamin Franklin - Bât. 1B  
85009 La Roche-sur-Yon Cedex  
Tél. : 02 51 06 95 60
- **Agence Lille**  
56, boulevard de la Liberté BP 1350  
59015 Lille  
Tél. : 03 20 17 28 00
- **Succursale Lyon Cordeliers**  
1, place des Cordeliers  
69292 Lyon Cedex 02  
Tél. : 04 72 41 63 00
- **Agence Lyon Montchat**  
26, cours du Docteur Long  
69003 Lyon  
Tél. : 04 72 91 56 60
- **Succursale Lyon Part-Dieu**  
177, rue Garibaldi  
69003 Lyon  
Tél. : 04 72 84 77 77
- **Agence Lyon Vitton**  
37, cours Vitton BP 6033  
69411 Lyon Cedex 06  
Tél. : 04 72 69 98 00
- **Succursale Marseille République**  
50, rue République  
13002 Marseille  
Tél. : 04 91 13 75 00
- **Succursale Marseille Cantini**  
"Tour Méditerranée"  
65, avenue Jules Cantini  
13006 Marseille  
Tél. : 04 91 80 60 50
- **Succursale Menton \***  
11, avenue de Verdun BP 159  
06504 Menton  
Tél. : 04 92 10 58 10
- **Agence Metz**  
10, rue Winston Churchill  
57000 Metz  
Tél. : 03 87 21 13 30

---

## Vos agences Palatine (suite)

---

• **Succursale Montpellier**  
9, rue Maguelone  
34061 Montpellier Cedex 02  
Tél. : 04 67 06 06 15

• **Agence Nantes**  
2, rue Voltaire BP 52118  
44021 Nantes Cedex 1  
Tél. : 02 51 84 94 20

• **Succursale Nice Arenas**  
ZAC de l'Arenas  
455, Promenade des Anglais  
06205 Nice Cedex 3 - CS23256  
Tél. : 04 93 16 36 50

• **Succursale Nice Promenade \***  
7, Promenade des Anglais  
06000 Nice  
Tél. : 04 93 16 69 70

• **Agence Nîmes**  
10, square de la Bouquerie  
30000 Nîmes  
Tél. : 04 66 68 93 00

• **Agence Orléans**  
123A, rue de la Juine BP 60623  
45166 Olivet  
Tél. : 02 38 25 13 70

• **Agence Rennes**  
2, rue Le Bouteiller  
35000 Rennes  
Tél. : 02 99 67 47 50

• **Agence Saint-Etienne**  
1 bis, cour Jovin Bouchard  
42000 Saint Etienne  
Tél. : 04 77 34 41 50

• **Succursale Strasbourg**  
1, avenue de la Liberté  
67008 Strasbourg Cedex  
Tél. : 03 88 24 95 00

• **Succursale Lyon Tassin**  
67, avenue de la République  
69160 Tassin La Demi-Lune  
Tél. : 04 72 59 14 40

• **Succursale Toulon**  
139, avenue Vauban  
83000 Toulon  
Tél. : 04 94 93 29 60

• **Agence Toulouse**  
25, boulevard Carnot  
31000 Toulouse  
Tél. : 05 62 27 76 16

### Paris

• **Agence Breteuil**  
13, rue Eblé  
75007 Paris  
Tél. : 01 53 58 04 04

• **Succursale Raspail**  
39, boulevard Raspail  
75007 Paris  
Tél. : 01 44 39 89 39

• **Succursale Matignon**  
12, avenue Matignon  
75008 Paris  
Tél. : 01 56 60 35 00

• **Succursale Saint-Lazare**  
74, rue Saint-Lazare  
75009 Paris  
Tél. : 01 53 20 65 00

• **Succursale Catalogne**  
17-19, place de Catalogne  
75014 Paris  
Tél. : 01 56 54 06 10

• **Agence Commerce**  
79, rue du Commerce  
75015 Paris  
Tél. : 01 56 56 14 14

• **Agence Auteuil**  
65, rue d'Auteuil  
75016 Paris  
Tél. : 01 53 92 02 52

• **Succursale La Muette**  
77, avenue Paul Doumer  
75016 Paris  
Tél. : 01 40 72 57 00

• **Succursale Brochant**  
98, avenue de Clichy  
75017 Paris  
Tél. : 01 44 85 29 39

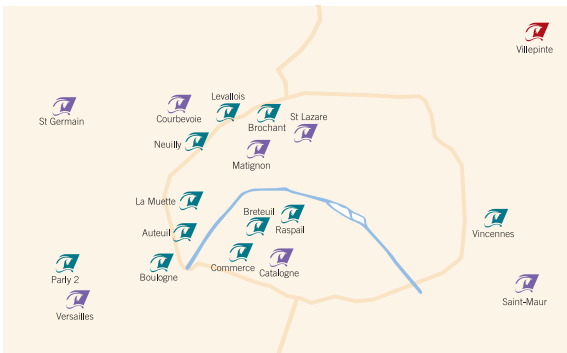
## Région parisienne




- **Succursale Versailles**  
13, rue Colbert  
78000 Versailles  
Tél. : 01 39 07 48 50
- **Agence Saint-Germain \***  
32, rue du Vieux Marché  
78100 St-Germain-en-Laye  
Tél. : 01 30 61 83 83
- **Succursale Parly II \***  
Centre Commercial Parly II  
Local Postal 361  
78150 Le Chesnay  
Tél. : 01 39 23 82 22
- **Agence Boulogne**  
32 bis, boulevard Jean Jaurès  
92100 Boulogne  
Tél. : 01 55 38 05 50
- **Succursale Neuilly**  
100, av. Charles de Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine  
Tél. : 01 55 62 04 54
- **Agence Levallois**  
76, rue du Président Wilson  
92300 Levallois-Perret  
Tél. : 01 47 15 02 60
- **Succursale Courbevoie**  
29, bd Georges Clémenceau  
92400 Courbevoie  
Tél. : 01 56 37 09 00
- **Agence Villepinte**  
Le Cézanne  
31-35, allée des Impressionnistes  
93420 Villepinte  
Tél. : 01 48 63 17 70
- **Agence Saint-Maur \***  
17, avenue de la République  
94100 Saint-Maur-des-Fossés  
Tél. : 01 55 12 05 30
- **Agence Vincennes**  
20, rue du Midi  
94300 Vincennes  
Tél. : 01 49 57 93 05

\* agences ouvertes le samedi



## Région parisienne



-  Agence Particuliers
-  Agence Mixte
-  Agence Entreprises

# Les dates de valeurs

La date de valeur est la date de référence qui sert de calcul des intérêts débiteurs ou créditeurs.

## Les opérations domestiques

### ▶ LES OPÉRATIONS AU CRÉDIT

#### *Les Espèces*

- Versement d'espèces

jour de l'opération

#### *Les Chèques*

- Remise de chèque

2 jours ouvrés après l'opération

#### *Les Virements*

- Virement reçu

jour de l'opération

#### *Les Prélèvements*

- Avis de prélèvement ordinaire émis
  - 5 jours ouvrés avant l'échéance
- Avis de prélèvement accéléré émis
  - 3 jours ouvrés avant l'échéance

4 jours calendaires après la date de règlement  
(reportée s'il y a lieu)

4 jours calendaires après la date de règlement  
(reportée s'il y a lieu)

### ▶ LES OPÉRATIONS AU DÉBIT

#### *Les Espèces*

- Retrait d'espèces

jour de l'opération

#### *Les Chèques*

- Paiement de chèque
- Chèque encaissé et retourné impayé
  - sur nos caisses
  - sur place

jour de l'opération

jour de l'opération

2 jours ouvrés après l'opération

#### *Les Virements*

- Virement émis
  - sur support papier
  - sur support magnétique
  - par télétransmission
  - par internet
  - virement permanent
  - virement de gros montant

jour de l'opération

1 jour calendaire avant la date de règlement

jour de l'opération

jour de l'opération si reçu avant 10h15 am

jour de l'opération

jour de l'opération si reçu avant 15h00 pm

#### *Les Prélèvements*

- Paiement d'un prélèvement

jour de l'opération

### ▶ LES OPÉRATIONS AU DÉBIT

- Paiement de LCR/EOR

jour du débit de l'effet impayé

## Les opérations sur Compte Titres et Valeurs Mobilières

- Ordre de bourse

La date de valeur est la date de dénouement de l'opération

- Ordre sur OPCVM

La date de valeur est la date de dénouement de la valeur liquidative

► LES OPÉRATIONS AU CRÉDIT

*Les Virements*

- Reçu en euro
  - zone Euro
  - hors zone Euro
- Reçu en devise
  - sans opération de change
  - avec opération de change

*Les Chèques*

- Encaissement par votre conseiller
- Encaissement par cash-letters (nous consulter)
  - Italie
  - Etats-Unis, Canada, Suisse, Grande-Bretagne, Allemagne, Belgique sous certaines conditions

jour de l'opération  
1 jour ouvré après l'opération

1 jour ouvré après l'opération  
2 jours ouvrés après l'opération

dès réception des fonds

à partir de 4 jours ouvrés après l'opération  
à partir de 7 jours ouvrés après l'opération

► LES OPÉRATIONS AU DÉBIT

*Les Virements*

- Emis en euro
  - zone Euro
  - hors zone Euro
- Emis en devise

*Les Chèques*

- Règlement de chèques émis en faveur de l'étranger

jour de l'opération  
1 jour ouvré avant l'opération  
1 jour ouvré avant l'opération

jour de l'opération